

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
ET DE L'INNOVATION

INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE  
BP 157 – YAOUNDE – Tél. (237) 22 22 29 21  
Fax (237) 22 23 33 05



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF SCIENTIFIC RESEARCH  
AND INNOVATION

NATIONAL INSTITUTE OF CARTOGRAPHY  
P.O BOX 157 - YAOUNDE - Phone (237) 22 22 29 21  
Fax (237) 22 23 33 05

Yaoundé le, 08 OCT 2021

N° 0415 /AMS/MINRESI/INC/DG/DP/SDCD/SCDT

## ATTESTATION DE MESURE DE SUPERFICIE

Superficie mesurée : 1 460 hectares  
Demandeur : COMMUNE DE DOUME  
Carte de référence : Bertoua au 1/200000<sup>ème</sup>  
Situation administrative : Région de l'Est  
Département du Haut-Nyong  
Arrondissement de Doumé

### DESCRIPTION DE L'ASSIETTE ANNUELLE DE COUPE N° 2-3 DE LA F.C DE DOUME

Le point de base A de cette Assiette Annuelle de Coupe est situé sur le cours d'eau Ntel.  
Il a pour coordonnées UTM : X(m) = 304 035 et Y(m) = 465 440.

Le périmètre de cette zone est déterminé par les points A, B, C, D et E dont les coordonnées UTM sont les suivantes :

ID	A	B	C	D	E
X(m)	304 035	303 317	309 973	310 016	305 493
Y(m)	465 440	468 093	468 600	467 249	465 563

Ses limites sont :

#### A L'OUEST :

Du point A, suivre en aval le cours d'eau Ntel, sur une distance de 2 810 m pour atteindre le point B, situé sur son cours.

#### AU NORD :

Du point B, suivre la droite BC = 6 676 m, de gisement 86° pour atteindre le point C.

#### A L'EST :

Du point C, suivre la droite CD = 1 352 m, de gisement 178° pour atteindre le point D, situé sur un cours d'eau non dénommé.

AU SUD :

Du point D, suivre en amont ce cours d'eau non dénommé, sur une distance de 5 420 m pour atteindre le point E, situé sur son cours.

Du point E, suivre en amont le cours d'eau, sur une distance de 1 990 m pour rejoindre le point A dit de base.

La zone forestière ainsi circonscrite couvre une superficie de *mille quatre cent soixante (1 460) hectares*.

La présente Attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit, /

*Le Directeur Général*



*Martin Mbotta Elimbi*

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'EST

DELEGATION REGIONALE DES FORETS ET  
DE LA FAUNE

SERVICE REGIONAL DES FORETS

B.P. 07 Bertoua / Tel : 222 24 15 91



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland

EAST REGION

REGIONAL DELEGATION OF FORESTRY AND  
WILDLIFE

REGIONAL SERVICE OF FORESTRY

P.O. Box : 07 Bertoua / Tel : 222 24 15 91

21/2059 /CML/RE/DRFOF/SRF/mmbn

Bertoua, le 21 DEC 2021

## CERTIFICAT DE MATERIALISATION DES LIMITES

LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DES FORETS ET DE LA FAUNE DE L'EST A BERTOUA SOUSSIGNE ;

Certifie sur la base des résultats de la mission de vérification et de réception des limites et des travaux d'inventaire de l'AAC 2-3 de l'UFA 1489, suivant le rapport N°21-51/RM/RE/DRFOF/SRF/mmbn du 29 novembre 2021:

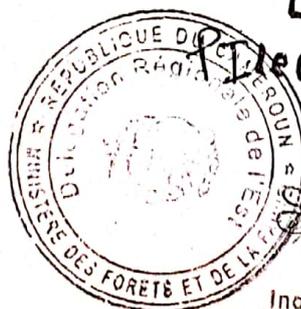
<u>Localisation</u> : - Région : EST - Département : Haut-Nyong - Arrondissement : Doumé	<u>Raison sociale</u> : COMMUNE DE DOUME <u>Titre</u> : UFA 1489
<u>Vérificateurs</u> : - MANGA MANGA Bertrand Narcisse (IEF) ; CA/SRF/Chef de mission - ENDOM BEKONO Robert Serge (TPEF) ; CA/SRF/Membre	
<u>Note de service</u> : N°21/2755/NS/RE/DRFOF/SRF/mmbn du 26 novembre 2021. <u>Exercice</u> : 2022	
<u>Localisation conforme selon les moyens de vérification suivants</u> : - Chaîne et boussole <input checked="" type="checkbox"/> - Plan d'aménagement <input checked="" type="checkbox"/> - Points GPS <input checked="" type="checkbox"/> <u>Matérialisation acceptable</u> : <input checked="" type="checkbox"/>	
<u>Carte fournie par l'exploitant</u> : <input checked="" type="checkbox"/> Oui // <input type="checkbox"/> Non	
<u>Attestation de mesure de superficie</u> N°0415/AMS/MINRES/INC/DG/DP/SDCD/SCDT du 08 octobre 2021 (Fournie par l'exploitant) : <input checked="" type="checkbox"/> Oui // <input type="checkbox"/> Non	

Que ladite Assiette Annuelle de Coupe, d'une superficie de 1 460 hectares, est bien localisée et ses limites ont été effectivement ouvertes et matérialisées sur le terrain conformément à la réglementation en vigueur.

En foi de quoi le présent Certificat de Matérialisation des Limites est établi pour servir et valoir ce que de droit. /-

Copie :

- MINFOF/DF/Yde
- Intéressé(e)
- Dossier
- Chrono/Archives



LE DELEGUE REGIONAL  
Le Chef de Service de la Promotion  
et de la Transformation  
des Produits Forestiers  
Guimdo Ponou  
Guy Olivier  
Ingénieur des Eaux et Forêts

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie  
.....  
MINISTRE DES FORETS ET DE LA FAUNE  
.....  
SECRETARIAT D'ETAT  
.....  
SECRETARIAT GENERAL  
.....  
DIRECTION DES FORETS



BP. 34430  
Yaoundé  
Tél: 2 22 23 92 28  
Site web: [www.minfof.gov.org](http://www.minfof.gov.org)

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland  
.....  
MINISTRY OF FORESTRY AND WILDLIFE  
.....  
SECRETARIAT OF STATE  
.....  
SECRETARIAT GENERAL  
.....  
DEPARTMENT OF FORESTRY  
.....

N° 0238

/L/MINFOF/SETAT/SG/DF/SDAFF/SAG

Yaoundé, le 10 JAN 2023

Le Ministre

Monsieur le Maire de la  
Commune de Doume



Réf : VL n°060/L/22/SG/C/DME du 02 décembre 2022

Objet : Demande de prorogation des activités  
de l'AAC 2-3 de l'UFA 1489

Monsieur le Maire,

Comme suite à votre correspondance citée en référence, relative à l'affaire susvisée,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que je marque mon accord pour la prorogation du délai d'activités dans l'Assiette Annuelle de Coupe (AAC n°2-3) de votre UFA 1489, objet du PAO n°0361/PAO/MINFOF/SETAT/SG/DF/SDAFF/SAG du 31 janvier 2022, jusqu'au 28 février 2023.

Vous voudrez bien à cet effet, prendre l'attache des services de la Direction des Forêts pour l'acquisition des documents sécurisés édités depuis la plateforme SIGIF II.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire l'assurance de ma parfaite considération.



Jules Nono Alongo

Copie :

DRFOF/EST

